

COP Bretagne : quels enjeux?

Entretien avec Laurent Labeyrie

« Cette COP Bretagne est une grosse ambition pour la région »

Laurent Labeyrie est géochimiste, paléo-océanographe, membre du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) et coprésident de l'association « Clim'action Bretagne Sud ». Il nous confie ses impressions concernant la COP (Conférence des Parties) Bretagne.

Eco-Bretons : Quelle était votre impression en sortant de la COP ?

Laurent Labeyrie : Cette COP Bretagne est une grosse ambition pour la région et a donc suscité espoirs et regrets. Il ne faut pas s'arrêter en 2018, le vrai challenge se présentera en 2030. Le message doit être : Attention, 2018 est la date du premier texte mais pas de la fin de l'exercice.

EB : Pourquoi une COP régionale ?

L.L. : L'échelle nationale n'est pas adaptée car l'impact du changement climatique n'est pas le même suivant les régions. Même au sein de la Bretagne, le changement ne sera pas le même en Bretagne Nord, Centre et au Sud.

Autre exemple, la région péri-méditerranéenne qui sera soumise, entre autres, à des problèmes de sécheresse (les scénarios optimistes prévoient une augmentation de 2 à 2,5°C

d'ici 2070, ndlr), et à des problèmes humains liés aux mouvements migratoires provoqués par le changement climatique dans les pays alentour. Ceci alors que, d'une manière générale, la façade Atlantique sera moins impactée par le changement climatique.

EB : Pensez-vous que tous les acteurs étaient bien représentés ? Les industriels aussi ?

L.L. : L'industrie française est en train de rater le virage économique (lié à la transition environnementale, ndlr). L'économie bretonne continue à s'appuyer sur de grosses industries conventionnelles. Il n'y a pas assez d'initiatives pour soutenir les PME et les financer.

EB : Quelles sont vos impressions sur la table ronde à laquelle vous avez participé ?

L.L. : Les gens sont conscients du problème mais ne partagent pas forcément la même vision sur les moyens d'agir. Le problème de la Bretagne est l'aménagement du littoral et l'agriculture, au sujet desquels les positions des divers acteurs sont tranchées et parfois contradictoires.

EB : Quelle est l'étape suivante ?

L.L. : Les acteurs sont venus par curiosité, mais les grands choix économiques sont déjà faits. Le travail à long terme est important, et beaucoup de participants, particulièrement les politiques, sont susceptibles de ne penser qu'en court terme.

Il s'agit donc de continuer à informer, rassembler, innover, afin de mitiger les impacts du changement climatique sur la région, et s'ouvrir aux opportunités offertes par la

transition.

EB : Quel sera l'impact des changements climatiques en Bretagne ?

L.L. : Il n'y aura pas d'impact dramatique, contrairement au Sud et aux milieux continentaux. Par contre, il y aura une exacerbation des problèmes actuels : des tempêtes de plus en plus fréquentes et violentes (autour de 220 km/h), des pics de froid autour de -15/-20°C (ils seront très rares, mais restent possibles, bien que moins fréquents que dans l'Est de la France et en Allemagne), des coups de chaud autour de 40°C, des sécheresses, la montée des mers.

Ces problèmes sont gérables si l'agriculture réduit ses besoins en eau pendant l'été, si les villes aménagent plus d'espaces verts, si les zones de cultures sont situées plus à proximité des centres pour éviter le transport...

D'une manière générale, la Bretagne a cette chance de subir un impact plus modéré que d'autres régions, ce qui permet d'investir les moyens dans l'adaptation au changement et non dans la gestion de catastrophes.

En ce qui concerne la montée du niveau des mers, elle risque d'aller jusqu'à un mètre en moyenne (sans compter les surcotes de tempête) avant la fin du siècle. Les villes côtières doivent donc réfléchir localement à l'adaptation de leurs structures en zones dangereuses et ne pas délivrer de permis de construire pour des zones à moins de 80 cm au-dessus du niveau de haute mer.

Il y a encore des municipalités qui ne prennent pas en compte ces directives et pensent installer des digues. Cette solution est chère et peu fiable puisqu'elles sont susceptibles de céder ; de plus elles demandent de très grosses dépenses de fonctionnement et entretien. La concertation locale est

importante pour éviter les drames comme celui de la Faute-Sur-Mer. Je suis pour que les citoyens puissent poursuivre les élus qui n'ont pas pris les bonnes décisions, car ils ont toutes les informations pour le faire.

Pour aller plus loin :

- Le dossier de presse de la COP Bretagne : http://www.bretagne.bzh/upload/docs/application/pdf/2017-03/dp_cop_regionale_mise_en_ligne.pdf
- Interview du 17/03/2017 de Laurent Labeyrie au sujet de son livre « Submersion : comment gérer la montée du niveau des mers » (Odile Jacob) : <http://www.kernews.com/laurent-labeyrie-oceanographe-et-membre-du-giec-les-personnes-qui-vivent-dans-des-zones-exposees-en-france-si-elles-en-ont-les-moyens-peuvent-se-proteger/1868/>
- Décryptage par le Réseau Action Climatique de France du cinquième rapport du GIEC sur le changement climatique (publié en 2014) : <http://leclimatchange.fr/>
- Un article de Science et Vie datant de 2015 décryptant le changement climatique en France sur six régions : <https://www.science-et-vie.com/recette/cop21-comment-le-changement-climatique-affectera-la-france-6394>
- La page « loi Littoral » du site du ministère du logement et de l'habitat durable traitant des constructions en bord de mer : <http://www.logement.gouv.fr/http-www-territoires-gouv-fr-loi-littoral-517#article>

Présentation de la COP régionale Bretagne

L'événement a eu lieu à Saint-Malo le jeudi 9 mars. Il a démarré par une table ronde et s'est poursuivi l'après-midi

par des ateliers sur six thématiques différentes. De nombreux acteurs locaux étaient réunis lors de cet événement baptisé Carrefour des Transitions. Il faisait suite aux quatre conférences environnementales co-présidées par l'Etat et la Région. Les spécialistes ont échangé librement afin de dresser un tableau de la situation actuelle et réfléchir à des solutions à court et long terme. « Comme la COP21, qui avait réuni les acteurs du climat pour un accord historique entre 195 États, la COP régionale a pour ambition d'associer, en Bretagne, toutes les parties prenantes, de la transition écologique et énergétique », explique le site de l'événement.

Concrètement, le but est d'ouvrir un cahier des engagements, accessible aux Bretonnes et aux Bretons, qui proposera des actions, réalisable par tout un chacun. Un comité scientifique suivra l'ensemble de la démarche. Un événement citoyen est aussi envisagé fin 2018.